

Pour une gestion coordonnée des situations complexes en Île-de-France

Alors que le secrétaire d'Etat à la protection de l'enfance évoquait encore ce 13 février le « *trou* » dans lequel tombent les personnes vulnérables au croisement de plusieurs politiques publiques et dans le sillage de la conférence nationale du handicap, **l'Uriopss Île-de-France interpelle fermement les pouvoirs publics sur les difficultés rencontrées aujourd'hui par l'ensemble de ses adhérents dans la gestion des cas « complexes ».**

Pour parer à l'urgence de sécuriser des parcours de vie variés et répondre à l'ensemble des besoins des personnes accompagnées, l'Uriopss et ses adhérents ont mené une réflexion sur la gestion des situations complexes à l'échelle francilienne. Les constats sont alarmants : l'inadaptation des dispositifs en place, ou leur insuffisance, le fonctionnement en silos d'acteurs qui parfois se méconnaissent, les frontières territoriales d'intervention, les enjeux de ressources humaines, sont autant d'exemples de la nécessité d'un travail collectif et concerté.

Cette réflexion est indispensable, alors que le Défenseur des droits a encore pointé, dans son dernier rapport, la maltraitance institutionnelle parfois exercée de fait sur les publics les plus fragiles, quand leurs besoins n'ont pu être satisfaits ou qu'une rupture dans leur parcours vient nuire à leur accompagnement.

Conscients des enjeux, l'Uriopss et ses adhérents prennent position et soumettent **deux axes de travail, déclinés en neuf propositions : l'urgence de redonner toute leur place à la prévention et à l'intervention précoce d'une part, et la nécessité d'assurer les conditions d'un véritable parcours modulaire décloisonné.**

Les 9 propositions de l'Uriopss Île-de-France

1 - Créer les conditions d'une transformation sereine de l'offre en proposant un accompagnement des organisations et des professionnels au changement, notamment dans le cadre de la généralisation des CPOM.

2 - Réaliser et diffuser des cartographies exhaustives des ressources disponibles sur le territoire (dispositifs de coordination, établissements et services sociaux, médico-sociaux et sanitaires) pour les professionnels.

3 - Favoriser le développement des équipes mobiles de ressources.

4 - Favoriser des lieux de rencontres entre les équipes opérationnelles, au-delà de l'essentielle représentation institutionnelle, pour favoriser l'acculturation professionnelle.

5 - Favoriser les solutions d'accueil et d'accompagnement innovantes en développant la procédure de l'appel à manifestation d'intérêt.

6 - Promouvoir des lieux de rencontres entre les acteurs et assurer l'investissement des acteurs locaux (conseils locaux de santé mentale, etc.).

7 - Généraliser une méthode unique de mesure de l'activité prenant en compte les contraintes des structures concernées.

8 - Le coordonnateur de parcours, formé à cet effet, doit être systématiquement désigné, notamment dans le cadre des P.A.G. et être l'objet d'un financement ad hoc pérenne.

9 - Associer étroitement sur chaque territoire les structures sanitaires, sociales et médico-sociales, aux dispositifs de coopération et de coordination des prises en charges (GHT, CPTS, DAC, etc.).

Vous trouverez en pièce jointe l'analyse et les propositions détaillées de l'Uriopss Île-de-France.

A propos de l'Uriopss Île-de-France

Première organisation de la santé et de la solidarité sur le territoire francilien, l'Uriopss Île-de-France (Union Régionale Interfédérale des Œuvres et Organismes Privés non Lucratifs Sanitaires et Sociaux) accompagne les associations qui prennent en charge les publics fragilisés en Île-de-France :

- *les enfants en danger,*
- *les enfants et adultes handicapés,*
- *les personnes âgées,*
- *les personnes fragiles et exclues,*
- *les personnes malades.*

Elle « couvre » tous les âges de la vie et fédère à ce jour 500 associations gérant 2400 établissements et services en Île-de-France, des secteurs privés non lucratifs des champs sanitaire, social et médico-social.

Contact presse :

Cécile Guillard, Responsable information-communication-événementiel

Tél. 01 44 93 27 09 – 07 85 51 92 44 E-mail : c.guillard@uriopss-idf.fr